## COMMUNAUTE FRANCAISE MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

## **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE DE FORMATION

## LANGUE – XX : ACTIVATION DE L'ORAL EN SITUATION PROFESSIONNELLE – CONVENTION (C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE: 73 XX 53 U21 V1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION: 705

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 26 mars 2012, sur avis conforme de la Commission de concertation

## LANGUE - XX : ACTIVATION DE L'ORAL EN SITUATION PROFESSIONNELLE - CONVENTION (C.P.N.A.E.)

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

## 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

## 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels.

## 1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à amener l'étudiant à :

- ♦ la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication orale standard¹, dans le cadre de situations diversifiées de la vie socioprofessionnelle, en relation avec les champs thématiques abordés.
- ♦ l'utilisation judicieuse de stratégies verbales et non verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication, et d'exécuter la tâche avec succès.

## En outre, elle vise à

- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information socioprofessionnelle ;
- amener l'étudiant à prendre conscience des différences les plus significatives entre les usages, les attitudes et les valeurs qui prévalent dans la communauté concernée et celles de sa propre communauté;
- offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Il s'agit de « la variété de langue dans laquelle tous les membres d'une communauté linguistique acceptent de se reconnaître » J.M KLINKENBERG <u>Des langues romanes</u> p. 36

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

## 2.1. Capacités

Maîtriser les capacités terminales de l'UF4 du niveau moyen de la langue cible, à savoir

la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard claire, orale et écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en relation avec les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne chaque activité de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral,
  - comprendre les points principaux de documents audio, relatifs à des sujets courants et exprimés dans une langue standard.
- en compréhension de l'écrit :
  - comprendre des textes rédigés dans une langue standard relatant des faits, des évènements ou une problématique de la vie courante ou du travail;
  - identifier l'information pertinente dans des écrits simples.

## en interaction orale :

dans des activités et des mises en situation exigeant un certain degré de spontanéité et/ou d'improvisation,

- prendre part, sans support écrit, à une conversation sur un thème abordé au cours
- comprendre et réagir adéquatement aux propos d'autres interlocuteurs, et donner son opinion;

en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligible.

- en production orale en continu:
  - faire un exposé préparé, sur un thème courant, relater un évènement, une expérience, une histoire et/ou exprimer ses opinions.

en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligible.

## • en production écrite :

dans un texte suivi en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques

 produire un texte sur un sujet de la vie courante (par exemple raconter une histoire, décrire un évènement, une expérience) et/ou s'exprimer au sujet d'un thème connu en donnant son opinion;

L'étudiant sera capable d'exercer un contrôle syntaxique et morphologique suffisant pour que le sens général reste clair.

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'UF 4 du niveau moyen de la langue cible.
- Attestation de réussite de l'UF 6 « Langue en situation » de la langue cible.
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible à un niveau correspondant à celui de l'UF 4 du niveau moyen.

## 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Langue - XX: activation de l'oral en situation professionnelle	CG	A	16
3.2. Part d'autonomie P		4	
Total des périodes		······	20

## 4. PROGRAMME

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques et phonologiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de situations de communication afin d'amener les étudiants à :

- comprendre des messages oraux ;
- prendre part à une conversation;
- s'exprimer oralement en continu;

En ce qui concerne chacune de ces activités langagières, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral :
  - comprendre les points essentiels d'une intervention ou d'une discussion, exprimée dans une langue standard relative à des sujets de la vie socioprofessionnelle;
  - comprendre les points principaux d'exposés courts sur la vie socioprofessionnelle:
  - comprendre l'essentiel de documents multimédia variés (différents locuteurs, sujets et supports, etc.) ayant trait au monde de l'entreprise et/ou à l'actualité;
  - inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.

## en interaction orale :

dans des activités et des mises en situation exigeant un certain degré de spontanéité et/ou d'improvisation au départ de supports audio et écrits,

- prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets de la vie socioprofessionnelle et intervenir sans être nécessairement sollicité;
- rapporter l'essentiel de ce qu'un interlocuteur a dit pour confirmer une compréhension mutuelle;
- échanger de l'information sur la vie en entreprise (conditions de travail, communication, environnement, organisation, évènements);
- émettre de façon appropriée et respectueuse un point de vue personnel sur un thème lié à la vie socioprofessionnelle ou sur des problèmes pratiques;
- exprimer de façon appropriée et respectueuse ses convictions, son accord ou son désaccord et les motiver;
- inviter les autres à exprimer un point de vue personnel et/ou à exprimer leurs convictions, leur accord ou désaccord;
- utiliser un questionnaire préparé pour conduire un entretien structuré, avec quelques questions spontanées complémentaires;

en utilisant des structures correctes et adéquates avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

- en production orale en continu:
  - raconter une expérience ou un évènement liés à la vie socioprofessionnelle, en utilisant les articulations les plus fréquentes pour relier les énoncés;
  - exposer un projet, une action menée par l'entreprise ou un de ses services.

en utilisant des structures correctes et adéquates avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

## Thèmes de communication suggérés

La liste des thèmes de communication est donnée "à titre d'exemple et de suggestion et ne prétend nullement à l'exhaustivité." En outre, la succession des thèmes est totalement arbitraire et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative, par exemple pour la disposition séquentielle du matériel didactique.

- 1. Avenir de l'entreprise
- 2. Culture d'entreprise
- 3. Innovation: quel intérêt pour l'entreprise?
- 4. Environnement de travail
- 5. Empreinte écologique de l'entreprise
- 6. Visibilité de l'entreprise médiatisation
- 7. Actualité économique
- 8. Globalisation
- 9. Avantages des services et/ou produits de l'entreprise
- 10. Les concurrents: qui sont-ils?
- 11. Gestion des compétences au sein de l'entreprise gestion d'une future vague de départs
- 12. Gestion des réunions
- 13. Communication entre les services de l'entreprise
- 14. Relations socioprofessionnelles
- 15. Réseaux sociaux en entreprise
- 16. Gestion des différentes générations au travail
- 17. Différences culturelles au sein de l'entreprise
- 18. Egalité homme-femme sur le marché de l'emploi et au sein de l'entreprise
- 19. Gestion des conflits
- 20. Gestion du stress
- 21. Démarche qualité
- 22. Formation professionnelle

Etc.

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, à partir de situations de communication interactive, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale dans le cadre de situations diversifiées de la vie socioprofessionnelle, en relation avec les champs thématiques abordés,

## en particulier:

dans des activités et des mises en situation exigeant un certain degré de spontanéité et/ou d'improvisation,

- prendre part, sans support écrit, à une conversation sur des sujets courants de la vie socioprofessionnelle et intervenir sans être nécessairement sollicité;
- comprendre et réagir adéquatement aux propos d'autres interlocuteurs ;
- rapporter l'essentiel de ce qu'un interlocuteur a dit pour confirmer une compréhension mutuelle;
- émettre de façon appropriée et respectueuse un point de vue personnel sur un thème de la vie en entreprise ou donner son opinion sur des problèmes pratiques;

en utilisant des structures correctes et adéquates avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

## Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte

- du degré de compréhension ;
- de la prise d'initiatives dans les interactions ;
- de l'étendue du répertoire lexical;
- de la correction morphosyntaxique (autocorrection);
- de la prononciation et de la prosodie (intonation, rythme et accentuation);
- de l'utilisation de stratégies verbales et non verbales pour mener à bien la tâche.

## 6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

## 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues vivantes et des finalités particulières de l'unité de formation.

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche

scientifique.

Service général de l'Enseignement de promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de

promotion sociale

1080 Bruxelles , le 13 Avr 2012 Rue A. Lavallée, 1 02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO Administrateur délégué CPEONS

mue des Minimes 87-89 1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

Unité de formation : LANGUE - NEERLANDAIS : ACTIVATION DE L'ORAL EN SITUATION

PROFESSIONNELLE - CONVENTION (C.P.N.A.E.) ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

Classement : Code Référence : 730153U21V1

Domaine : 705 Economie-SE:langues

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François Gérard S

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche

scientifique.

Service général de l'Enseignement de promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de

promotion sociale

1080 Bruxelles , le 13 Avr 2012 Rue A. Lavallée, 1 02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO Administrateur délégué CPEONS

rue des Minimes 87-89 1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

---- Unité de formation : LANGUE - ANGLAIS : ACTIVATION DE L'ORAL EN SITUATION

PROFESSIONNELLE - CONVENTION (C.P.N.A.E.)

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

Code Référence : 730253U21V1

Domaine : 705 Economie-SE:langues

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François-Gérard Stolz

Ministère de la Communauté française

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche

non obligatoire et de la Recherche scientifique.

Service général de l'Enseignement de promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de

promotion sociale

1080 Bruxelles , le 13 Avr 2012 Rue A. Lavallée, 1 02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO Administrateur délégué CPEONS

rue des Minimes 87-89 1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

---- Unité de formation : LANGUE - ALLEMAND : ACTIVATION DE L'ORAL EN SITUATION

PROFESSIONNELLE - CONVENTION (C.P.N.A.E.)

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

Code Référence : 730353U21V1

Domaine : 705 Economie-SE:langues

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

François Gérard Sto



Arrêté ministériel approuvant le dossier de référence de l'unité de formation intitulée « Langue – XX : activation de l'oral en situation professionnelle – convention (C.P.N.A.E.) » (code 73XX53U21V1) classée au niveau de l'enseignement secondaire supérieur de transition de l'enseignement de promotion sociale de régime 1.

La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale,

Vu le décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, notamment l'article 137;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 avril 1992 portant délégation de compétences en matière d'enseignement de promotion sociale ;

Vu l'avis conforme de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale du 03 février 2012;

## ARRETE:

Article 1<sup>er</sup>. Le dossier de référence de l'unité de formation intitulée « Langue – XX : activation de l'oral en situation professionnelle – convention (C.P.N.A.E.) » (code 73XX53U21V1) est approuvé.

Cette unité de formation est classée au niveau de l'enseignement secondaire supérieur de transition de promotion sociale.

Art. 2. La transformation progressive des structures existantes concernées commence au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Art. 3. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er mai 2012.

Bruxelles, le 2 6 MARS 2012

Marie-Dominique SIMONET

## Créé le 13/04/2012 13:26:00

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION

Date de dépôt : Date d'anmobation : 20

Date d'approbation : 26/03/2012

« Langue – néerlandais : activation de l'oral en situation professionnelle –

convention (C.P.N.A.E.) »

Date d'application : Sans objet Date limite de certification : Sans objet

Code régime 1 définitif	Code Intitulé domaine régime 1 définitif	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Code Intitulé domaine régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code Intitulé domaine régime 2	Intitulé régime 2	Niv.	Niv. Type Vol.
73 01 53 U21 V1	705	Langue – néerlandais : activation de l'oral en situation professionnelle – convention (C.P.N.A.E.)			NEANT			NEANT		

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION

Date de dépôt : Date d'approbation : 26/03/2012

« Langue – anglais : activation de l'oral en situation professionnelle – convention

Date d'application : Sans objet Date limite de certification : Sans objet

(C.P.N.A.E.) »

Code régime 1 définitif	Code Intitulé domaine régime 1 définitif		Code régime 1 provisoire	Code domaine	Code Intitulé domaine régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code Intitulé domaine régime 2	Intitulé régime 2	Niv.	Niv. Type Vol.	Vol.
73 02 53 U21 VI	705	Langue – anglais: activation de l'oral en situation professionnelle – convention (C.P.N.A.E.)			NEANT			NEANT			

## Créé le 13/04/2012 13:33:00

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION

Date de dépôt : Date d'approbation : 26/03/2012

« Langue – allemand : activation de l'oral en situation professionnelle – convention

Date d'application : Sans objet Date limite de certification : Sans objet

(C.P.N.A.E.) »

<u> </u>	
Vol.	
viv. Type Vol.	
Niv.	
Intitulé régime 2	NEANT
Code Intitulé domaine régime 2	
Code Cirso régime 2	
Code Intitulé domaine régime l provisoire	NEANT
Code Intitulé domaine régime proviso	
Code régime 1 provisoire	
Intitulé régime 1 définitif	Langue – allemand: activation de l'oral en situation professionnelle – convention (C.P.N.A.E.)
Code Intitulé domaine régime 1 définitif	705
Code régime 1 définitif	73 03 53 U21 V1